



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'ORC 2021

**Date de publication:** SHAB 12.04.2021, **Publication répétée:** 13.04.2021, 14.04.2021

**Numéro de publication:** BH00-0000000889

**Entité de publication**

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

## Sommation des autres personnes concernées, LEKTRO Sàrl en liquidation

### 1. Publication

**Organisation concernée:**

LEKTRO Sàrl en liquidation

CHE-334.840.873

ohne Domizil-sans domicile-senza indirizzo

2108 Couvet

**Remarques juridiques:**

L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activités et n'a plus d'actifs réalisables. L'entité juridique a été sommée sans résultat de faire valoir un intérêt au maintien de l'inscription auprès de l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 1re phrase, CO). Les autres personnes concernées sont donc sommées, en vertu de l'art. 934, al. 2, 2e phrase, CO) de faire valoir auprès de l'office du registre du commerce, dans le délai indiqué, leur intérêt fondé au maintien de l'inscription de l'entité juridique. Si, dans le délai imparti, personne ne fait valoir d'intérêt au maintien de l'inscription, la radiation de l'entité juridique est ordonnée par l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 3e phrase, CO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche (art. 934, al. 3, CO).

**Fin du délai:** 17.05.2021

**Point de contact:**

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,  
Place des Halles 8,  
2000 Neuchâtel

**Remarques:**

Les débours sont de CHF 15.